

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le sept juillet deux mille quinze, à vingt heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30/06/2015

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Roger CLEDAT, Jean-Louis BREGAINT, Sylvie ALAMARGOT, Monique BLONDEL, Gérard BEAUBIER, Catherine CELESTIN, Arlette DEMAR, Camille DUDOGNON, Dominique GILLES, Alain GONZALES, Michel LE BRAS, Claudine LAFOREST, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY.

EXCUSES : Sylvie AYMARD (a donné pouvoir à Sébastien MOREAU), Jean-Claude DECOUT (a donné procuration à Jean-Pierre NEXON), Estelle DELMOND (a donné pouvoir à Monique BLONDEL), Paul DUCHEZ (a donné pouvoir à Sylvette CHADELAUD), Bernard POUSSIN (a donné pouvoir à Michelle MONDIT).

ABSENTS : Xavier NOUHAUD, Christine RIFFAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2015-087 : RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Le Président rappelle que par délibération 2015 – 063, le Conseil Communautaire a ouvert 3 postes pour permettre la promotion d'agents.

A ce jour, deux agents ont bénéficié d'avancement de grade (le 3^{ème} ne sera promu qu'en fin d'année).

Afin de régulariser le tableau des effectifs, il est proposé de fermer :

- ✓ Un poste de technicien principal 2ème classe
- ✓ Un poste d'adjoint d'animation 2ème classe

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré
par 31 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

Approuve le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Noblat annexé à la présente délibération,

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

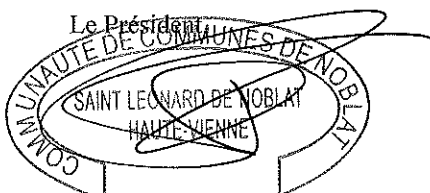
Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 20.07.15

Publié ou notifié

Le : 31.07.15

Le Président

Alain DARBON

Communauté de Communes de Noblat
Tableau des effectifs - 07 juillet 2015

GRADES	Temps complet	Temps non complet	Cumul
Ingénieur Principal (fonction DGS)	1		1
Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives	1		1
Puéricultrice cadre de santé	1		1
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal 2ème classe	1		1
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	6		6
Technicien principal 1ère classe	1		1
Technicien principal 2ème classe	1		1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	1	2	3
Assistant d'enseignement artistique	1	13	14
Educateur Jeunes Enfants		1	1
Rédacteur Territorial	2		2
Agent de maîtrise	1		1
Adjoint technique principal de 1ère classe	2		2
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	3		3
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	9	1	10
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	7		7
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	1		1
Adjoint animation de 2 ^{ème} classe	3	1	4
Agent social 2 ^{ème} classe	3	1	4
Emploi spécifique Agent d'accueil LAEP		1	1
TOTAL	45	20	65

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : RESSOURCES HUMAINES - TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de transmission de l'acte : 20/07/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 20/07/2015

Numéro de l'acte : 2015-087 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20150707-2015-087-DE

Date de décision : 07/07/2015

Acte transmis par : Alain DARBON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.